

Rapport Concours Cachan 2018 Economie, épreuve écrite

Jury : Jean De Beir, Eric Leblanc, Charlotte Mérigaud et Thomas Vendryes (Coordinateur).

Charlotte Mérigaud intégrait le jury cette année, en remplacement de Clément Dherbecourt.

Sujet : L'allocation du travail peut-elle être laissée au marché ?

Entre parenthèses apparaissent les données de 2017.

- Nombre de candidats concernés : 263 (307)
- Nombre de candidats présents : 241 (285)
- Nombre de candidats absents : **22** (22)
- Nombre de copies blanches : **2** (4)
- Note minimum : 1/20 (1/20)
- Note maximum : 20/20 (20/20)
- Moyenne : 10,40 (9,99)
- Ecart-Type : 4,2 (3,77)

Le sujet proposé permettait de solliciter de très larges pans du programme, pour mener une réflexion sur les processus de marché et leur articulation avec le travail – un objet spécifique, soulevant d'importants enjeux économiques, sociaux et politiques. De très nombreuses connaissances pouvaient être utilisées par les candidats, et le jury attendait moins un traitement exhaustif de tous les aspects du sujet, qu'une argumentation intéressante et originale, fondée sur des connaissances bien maîtrisées, pertinemment choisies et articulées. Dans l'ensemble, le résultat a été plutôt satisfaisant : peu de candidats ont rendu des copies blanches ou pratiquement vides (11 notes inférieures à 3/20 cette année (4,6%), contre 23 (8%) l'année dernière), tandis qu'un nombre significatif de copies ont proposé des analyses riches et convaincantes : 4 copies ont obtenu 20/20 cette année, et 55 (22,8%) une note supérieure à 14 (17% l'année dernière).

Les copies qui ont obtenu de bons résultats sont celles qui ont réussi à aborder et à articuler de manière convaincante les quatre principales dimensions du programme qui étaient particulièrement attendues par le jury :

- Les éléments d'analyse microéconomique du marché du travail : offre et demande de travail, équilibre partiel et optimalité, etc.
- Les mécanismes macroéconomiques et leur effet sur emploi et chômage : approche keynésienne de l'équilibre de sous-emploi, processus d'appariement, etc.

- Les spécificités de l'objet « travail » : par exemple son importance pour les processus de distribution des revenus dans une économie, ou ses caractéristiques qui peuvent conduire à des défaillances de marché (notamment du fait d'asymétries d'information).
- La dimension institutionnelle et politique du marché du travail : le marché du travail comme marché institué, avec ses contraintes et dimensions spécifiques, et les politiques publiques afférentes (conjoncturelles et structurelles en particulier).

Par ailleurs, comme les années précédentes, le jury a pris en compte et mis en valeur les copies qui articulaient leur réflexion avec des éléments empiriques, concrets, tirés de la littérature académique, de faits historiques, économiques et sociaux au programme, ou simplement de l'actualité. De trop nombreux candidats manipulent les concepts et mécanismes abordés par le programme de manière très abstraite et en-dehors de toute connexion avec le réel – un(e) candidat(e) justifiant même ce type de raisonnement au motif que « ce n'est pas l'ambition d'une hypothèse scientifique que d'être appliquée à la réalité ». Le jury rappelle donc que les connaissances acquises dans le cadre du programme, et les argumentations attendues lors de l'épreuve d'économie du concours, doivent être mises en relation et en dialogue avec le réel. Le jury a regretté l'absence, dans la plupart des copies, de données statistiques pouvant permettre d'appréhender la réalité du marché du travail en France ou dans d'autres pays.

Quatre autres défauts importants et trop fréquents ont été remarqués par le jury :

- Une bien trop grande partie des copies font l'économie d'une véritable analyse des termes du sujet, et/ou d'une véritable problématique. Comme les années précédentes, le jury a été frappé par l'indigence voire l'absence complète de discussion des termes du sujet. Sans que celles-ci ne soient nécessairement extrêmement longues, définition et discussion des termes et des notions d'« allocation », de « travail » et de « marché » semblaient absolument nécessaires pour parvenir à une problématique puis articuler une réflexion. De manière caractéristique, ce sont généralement les copies qui ont pris le temps de réfléchir à la notion de « travail » en introduction qui ont su ensuite, dans le corps de la dissertation, en discuter les spécificités et les problématiques particulières. Inversement, le jury a été frappé de constater que quelques candidat(e)s ont compris le terme « allocation » comme « prestation » (comme les allocations chômage ou familiales) et non comme « affectation » entre différents usages – qui est pourtant une notion fondamentale en économie. La notion de « marché », qui invitait à une réflexion sur les modes d'allocation alternatifs, a également été peu discutée – en particulier les élèves se sont souvent enfermés dans une alternative marché / Etat sans envisager les autres modes d'allocation possibles (organisations, syndicats, entreprises...). En ce qui concerne la problématique, celle-ci reste souvent bien trop souvent une reformulation plus ou moins sophistiquée du sujet – sans poser un réel paradoxe ou identifier un problème. Ce défaut semble souvent dû à un manque de discussion des termes du sujet et/ou de réflexion sur le réel. Les candidat(e)s qui, en introduction, savent articuler le sujet avec le monde réel et en discuter les principales notions, proposent souvent, ensuite, des problématiques pertinentes.

- Certains mécanismes fondamentaux en économie sont encore trop souvent mal compris et maîtrisés. En microéconomie, notamment, la relation entre salaire et productivité marginale, et sa connexion avec le comportement de maximisation du profit de la part du producteur, sont souvent mal maîtrisées. En macroéconomie, ce sont les explications keynésiennes de l'équilibre de sous-emploi qui sont souvent mal appréhendées.

- Un trop grand nombre de candidat(e)s ont une perception trop confuse de la distinction entre approches et mécanismes microéconomiques et macroéconomiques : la loi de Say a par exemple souvent été invoquée lors des discussions sur l'équilibre partiel, tandis que les différences essentielles entre les approches en termes d'équilibre général (à la Walras) et en termes d'équilibre macroéconomique (à la Keynes par exemple) sont parfois mal comprises.

- Enfin, le jury est marqué par les jugements de valeur qui sont émis dans les copies au sujet de certaines approches ou écoles de pensée. Si Marx et sa « pensée caricaturale » sont parfois visés, les principales victimes de ces appréciations restent les classiques et néo-classiques : certaines copies évoquent ainsi « le pouvoir magique du marché » selon Smith, ou les « lois magiques théorisées par les classiques ». Quant aux néo-classiques, ils sont souvent considérés comme tenant le marché comme « seul mode de coordination efficace ». Ces perceptions simplistes de certaines dimensions du programme sont souvent articulées avec une maîtrise très incomplète et une compréhension superficielle des notions et mécanismes ainsi critiqués.

Du point de vue de la forme, le jury attire également l'attention des candidats sur le fait que les plages de texte sont parfois bien trop longues – atteignant deux voire trois pages sans interruption de type retour à la ligne. Or ces longues plages de texte indiquent très généralement une incapacité à structurer et hiérarchiser l'argumentation. En termes de structure de l'argumentation, le jury rappelle qu'il est attendu qu'au début de chaque grande partie, les sous-parties soient annoncées. Par ailleurs, en-dehors des citations, le jury rappelle que l'usage des guillemets indique généralement que la notion ou le mécanisme mentionné entre guillemets n'est pas bien défini ou compris. Enfin, un dernier point de détail : le jury rappelle que les défauts d'appariement se dénotent en anglais « mismatching » et non « dismatching » comme vu dans de nombreuses copies.

Pour traiter le sujet, une problématique possible était par exemple la suivante :

Si la libre rencontre entre offre et demande de travail est souhaitable, peut-elle se réaliser sans cadre institutionnel ?

Un plan possible – et d'ailleurs adopté, dans ses grandes lignes, par un bon nombre de copies et notamment de bonnes copies – était le suivant :

- Une première partie pouvait rappeler les mécanismes fondamentaux du fonctionnement du marché du travail, dans le cadre de la micro-économie standard – notamment : arbitrage travail/loisir et offre de travail, maximisation du profit de demande de travail, équilibre partiel sur le marché du travail, et ses conséquences d'un point de vue macro, notion d'optimalité.

Cette première partie permet ainsi l'identification des conditions sous lesquelles l'allocation du travail par le marché peut être optimale - et dans quel sens.

- Une deuxième partie pouvait ensuite s'intéresser aux raisons pour lesquelles le fonctionnement du marché du travail pouvaient ne pas être optimal, et discuter par exemple les éléments suivants : les problèmes d'asymétrie d'information et leurs conséquences, la distance entre le modèle de marché concurrentiel et le fonctionnement effectif du marché du travail (par exemple approche insiders/outsideurs de Lindbeck et Snower, ou l'analyse marxiste), les possibilités d'équilibre de sous-emploi selon Keynes, etc.

- Une troisième partie pouvait enfin rappeler la dimension institutionnelle, socialement et politiquement construite du marché du travail, et les politiques qui pouvaient en affecter le fonctionnement – que ce soit de manière conjoncturelle ou structurelle.